



Nîmes, le 13 janvier 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colloque

« Pollution de l'air et justice administrative : constats et perspectives »

Sous la co-présidence de M. Jean-François Moutte et de Mme Dominique Bonmati, respectivement présidents des tribunaux administratifs de Nîmes et de Montpellier, la Compagnie des experts près de la Cour administrative d'appel de Marseille (CECAAM) organise un colloque sur le thème « Pollution de l'air et justice administrative : constats et perspectives. »

En présence de Mme le Conseiller d'Etat Lucienne Erstein, présidente de la Cour administrative d'appel de Marseille et invitée d'honneur, cette journée sera l'occasion d'échanges et de regards croisés entre professionnels du droit et experts sur le rôle que le juge administratif est amené à jouer dans le cadre des actions de lutte contre la pollution de l'air.

Ce colloque se tiendra à Nîmes, le 20 avril 2016, dans le cadre prestigieux du Carré d'Art (place de la Maison Carrée).

Vous trouverez, en pièce jointe à ce communiqué, le programme du colloque accompagné du formulaire d'inscription.

Pour toute précision sur ce colloque, vous pouvez contacter Michel Denglos, président honoraire de la CECAMM et responsable du colloque (04 90 76 01 29 – denglos@eubage.fr)